

Théorie des modernités

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L5AC03P

Présentation

Le cours porte sur la période charnière 1945-1975 qui marque un ensemble de ruptures dans les cinématographies européennes et donne naissance à la notion de « modernité cinématographique ». Le cours s'intéressera d'abord à la notion même de « modernité » pour en déterminer le sens et la portée dans le champ cinématographique. Puis il reposera sur l'étude conjointe de films-clés de la période (du néoréalisme italien à Wenders en passant par Bergman, Bresson, Bunuel, Godard etc.) et de textes critiques et théoriques qui ont défini, interrogé, pensé la question de la modernité, ses formes et ses enjeux esthétiques, artistiques, philosophiques, anthropologiques, politiques. Il ouvrira également sur l'importance de ces ruptures pour le cinéaste américain.

Objectifs

- Acquérir une connaissance des questions théoriques liées à la notion de « modernité » cinématographique
- Savoir aborder des extraits, œuvres, cinéastes précis en lien avec des questions théoriques

Évaluation

M3C en deux sessions

REGIME STANDARD Session 1 CT 100%

- Contrôle Continu: Non
- Contrôle Terminal : 1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H

REGIME DEROGATOIRE: CT 100%

- 1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H
- SESSION 2 (dite de 2nd Chance) : CT 100%
- 1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H

Pré-requis nécessaires

- Compétences en expression écrite et orale en langue française
- Connaissances en études cinématographiques niveau licence (capacité d'analyse de film, connaissances historiques, esthétiques et théoriques générales) ;
- Avoir suivi le cours d' « Histoire du cinéma 4 : Le moment moderne », ou avoir une bonne connaissance du cinéma européen de l'après-guerre aux années soixante-dix.

Compétences visées

- Acquisition de connaissances en théorie du cinéma et de l'audiovisuel
- Capacité à conceptualiser, à penser des objets filmiques à partir de connaissances littéraires, philosophiques, cinématographiques.
- Capacité d'écriture, d'analyses filmiques, de réflexion théorique.

Bibliographie

- Jacques Aumont, « Le cinéma a-t-il jamais été moderne ? », in *La parenthèse du moderne*, Paris, Centres Pompidou, 2005
- Charles Baudelaire, *Le peintre de la vie moderne*, Paris, éditions du Sandre, 2009
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, CERF, 1974

- Serge Daney, *La Rampe (1983)*, Paris, Cahiers du cinéma, 1996
- Gilles Deleuze, *Cinéma 2. L'image-temps*, Paris, éd. de Minuit, 1985

Contact(s)

> Anne-violaine Houcke

Responsable pédagogique

ahoucke@parisnanterre.fr